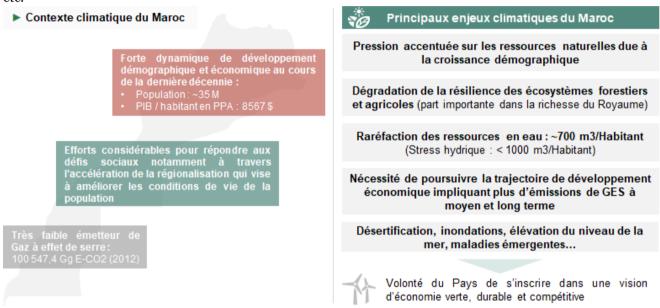
## Présentation du Plan Climat National à l'horizon 2030

## Un Plan Climat National 2030, pour une gouvernance climatique à la hauteur des enjeux du Maroc

Faible émetteur de GES, pourtant vulnérable aux effets du changement climatique, le Maroc s'est d'ores et déjà engagé dans le défi climatique international, en établissant les contours de sa propre vision

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc a amorcé une transition historique vers un nouveau modèle de développement plus respectueux de ses ressources à la fois humaines et naturelles en enclenchant le virage d'une croissance sobre et résiliente. La transition Marocaine s'opère aujourd'hui à travers des chantiers structurants tels que, la politique énergétique ou encore, l'économie de l'eau, la gestion durable des déchets solides et liquides, etc.



Le processus de lutte contre le réchauffement climatique est un engagement national volontaire visant à réduire ses émissions de GES en 2030 de 42% et nécessitant un investissement total de 50 MM de dollars

Le Maroc est aujourd'hui doté d'un cadre stratégique solide (Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, Stratégie Nationale de Développement Durable, Plan National de l'Eau...) ayant permis de concrétiser la planification et la structuration des projets climatiques sur des volets et horizons déterminés :



Cet engagement permettra au Maroc de réduire 523,5 Mt eq CO2 sur la période 2020 – 2030 et nécessite un investissement total de 50 MM de dollars américains, dont 24 MM de dollars sont conditionnés par un appui international.

Le Plan Climat National (PCN) 2030 confirme la vision nationale pour « Rendre son territoire et sa civilisation plus résilients face au changement climatique tout en assurant une transition rapide vers une économie sobre en carbone »

Le présent Plan Climat National 2030 constitue le socle de coordination et le cadre de développement d'une politique climatique à moyen et long terme permettant de répondre de manière proactive et ambitieuse aux défis que pose le changement climatique au niveau national et international.

La consistance du plan repose essentiellement sur les mesures et orientations de la SNDD, la CDN du Maroc et les différentes stratégies sectorielles. 5 piliers stratégiques renforcent la politique climatique pour garantir la réalisation de la vision nationale

- 1 Asseoir une gouvernance climatique renforcée
- 2 Renforcer la résilience face aux risques climatiques
- 3 Accélérer la transition vers une économie sobre en carbone
- 4 Inscrire les territoires dans la dynamique climat
- 5 Renforcer les capacités humaines, technologiques et financières

La gouvernance du climat est l'enjeu principal pour la réussite des mesures d'atténuation et d'adaptation prises face au changement climatique. Le Maroc dispose d'un dispositif institutionnel favorable à la gouvernance climatique nationale. Etant donné la multiplication et l'interdépendance des responsabilités des départements ministériels qui interviennent dans la conception et l'élaboration de la politique nationale climatique, il est impératif d'assurer une bonne coordination institutionnelle et sectorielle. Ainsi, le Plan Climatique National 2030 développe 3 chantiers stratégiques pour asseoir une bonne gouvernance climatique. La consolidation de la gouvernance climat s'accompagne par le renforcement juridique et le développement de la coopération internationale et le leadership régional du Royaume.

En raison de la vulnérabilité des écosystèmes Marocain, le Plan National Climat 2030 doit, en priorité, assurer l'adaptation des secteurs et ressources clés au changement climatique. Les efforts d'adaptation au changement climatique se concentreront sur les ressources en eau, le secteur agricole, les ressources halieutiques, les écosystèmes sensibles, la biodiversité ainsi que la santé et le bien-être des citoyens.

En matière d'atténuation, la réalisation des engagements du Maroc sera assurée grâce à des mesures prises dans tous les secteurs de l'économie. Le présent Plan Climat National consolidera les objectifs d'atténuation de toutes les stratégies et tous les plans d'action sectoriels, touchant notamment les domaines de l'énergie, l'agriculture, du transport, des déchets, des forêts, de l'industrie et de l'habitat.

Le Plan Climatique National accorde une attention particulière aux territoires et consacre un de ses piliers majeurs à l'instauration des impératifs de gestion intégrée du changement climatique dans les processus de planification et de gestion des territoires. Ce pilier porte également sur la généralisation des Plans Climats Régionaux (PCR) et les Plans Climat des Villes (PCV), tout en améliorant la connaissance territoriale en matière de changement climatique.

La réalisation des objectifs du Plan Climat National est conditionnée par la mise en œuvre de mesures d'accompagnement sur le volet humain, technologique et financier. Le plan est accompagné par une série de mesures de renforcement de capacités touchant le système de contrôle, de surveillance et de conduite du changement auprès de la population Marocaine. Le Plan Climat National traite également une des contraintes majeures de l'exécution de la politique climatique et définit les principales orientations à suivre pour garantir la mobilisation des fonds nécessaires pour la concrétisation des projets d'adaptation et d'atténuation.

Après la finalisation de son processus de validation et d'adoption, le Plan Climat Nationale devrait faire l'objet d'une approche de priorisation structurée. Sa mise en œuvre se basera également sur des mécanismes de reportings réguliers et adéquats.

La conception du Plan Climat National souligne l'importance d'un cycle d'évaluation périodique visant à garantir une amélioration continue des projets d'adaptation et d'atténuation.